Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 1354

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Manager de rayon

Nouvel intitulé : Manager de rayon

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION Ecole Supérieure de la Distribution (ECAL) Président de la CCI de Rouen et Directeur de l'ECAL

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

221w Commercialisation de produits alimentaires, 312m Commerce, vente

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le manager de rayon ou d'unité commerciale développe et gère les ventes d'un rayon ou d'un ensemble de produits à dominante alimentaire et encadre l'équipe qui approvisionne et vend les produits des rayons.

Le champ d'activité du manager de rayon se situe dans trois grands domaines : le commerce, la gestion et l'animation d'équipe :

- *; Il organise l'approvisionnement et le marchandisage du rayon afin d'optimiser les ventes.
- *; Gestionnaire de centre de profits, il analyse les indicateurs de gestion des tableaux de bord et détermine les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité.
- *; Manager, il organise et contrôle le travail de ses collaborateurs. Il contribue à leur recrutement et à leur formation.
- *; Il négocie les objectifs de vente et rend compte de ses résultats à sa hiérarchie .

Le titulaire du titre dispose des compétences suivantes. Il ou elle : - est capable d'adapter son offre en fonction de la demande et de son environnement par sa connaissance des filières produits ;

- maîtrise les techniques de vente et de présentation marchande et a la capacité d'optimiser ainsi ses résultats ;
- a la connaissance des techniques et outils de gestion qui lui permettent de prévoir, mettre en oeuvre et corriger les résultats financiers de son rayon
- sait gérer son équipe en utilisant au mieux les techniques d'animation et d'organisation
- a acquis les connaissances en droit nécessaires à la bonne pratique de ses différentes activités.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Secteur de la grande distribution en tant que : Manager de rayon ou d'unité commerciale produits frais ou hors produits fr Secteur du petit commerce en tant qu'adjoint de magasin, gérant de petits commerces spécialisés, repreneurs ou créateurs d'entreprises.
- Secteur de l'industrie alimentaire ou non alimentaire fournisseur de la distribution en général, par extension Responsable du service commercial, Technico-commercial, Merchandiser.

Manager de rayon

Codes des fiches ROME les plus proches :

 $\underline{\text{D1502}}$: Management/gestion de rayon produits alimentaires

D1503: Management/gestion de rayon produits non alimentaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

 $\label{lem:pressure} \mbox{Après formation, la certification comporte trois composantes}:$

- COMMERCE : le candidat devra attester de sa capacité à utiliser l'ensemble des techniques et des outils liés à la vente, à la présentation marchande et au développement de son activité commerciale.
- GESTION : il sera vérifié que le candidat maîtrise l'utilisation des outils et indicateurs de gestion de son rayon (ou de son point de vente) et qu'il utilise à bon escient les techniques de contrôle (marges, stocks, compte d'exploitation, ...)
- MANAGEMENT : le candidat sera évalué sur sa maîtrise de l'ensemble des méthodes et outils nécessaires à l'animation et à la gestion de son équipe, et devra démontrer sa connaissance de la législation du travail.

Les connaissances théoriques seront évaluées en contrôle continu et en situation d'examen = 50 %

La pratique sera validée par la préparation et la soutenance de dossiers de stages = 50 %.

Validité des composantes acquises : 2 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut	X		50 % équipe pédagogique 50%
d'élève ou d'étudiant			professionnels
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation continue	X		50 % équipe pédagogique 50%
			professionnels

En contrat de professionnalisation	X	50 % équipe pédagogique 50% professionnels
Par candidature individuelle	X	50 % équipe pédagogique 50% professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Membres représentants en activité du monde de l'entreprise et de l'institution.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

essible en Polynésie Française	X	

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Diplôme de l'école des commerces d'alimentation (ECAL)', niveau III, code 221w.

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 04 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques:

10 bénéficiaires du titre par an

Autres sources d'information :

http://www.ecal.fr

Lieu(x) de certification :

CCI DE ROUEN - ECOLE SUPERIEURE DE LA DISTRIBUTION (ECAL) 1, rue du Maréchal Juin BP 225 76825 Mont Saint Aignan Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Manager de rayon